

Mise en œuvre de l'accord du 31 décembre : Maman Sidikou tend la main à l'Udps

PAGE 16

N° 6998 du mardi 18 avril 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

Bons offices de
la MONUSCO :
l'ASADHO s'oppose
à un troisième
dialogue

PAGE 4

Économie

Du rififi autour de la
paie des médecins
des services publics
de l'État

PAGE 6

Communications

Activités du mois
de mars, mois de
la femme à la
SOCIR S.A

PAGE 9

Les activités de
l'Agence nationale
pour la promotion
des investissements

PAGE 11

Sports

Caf-C2 : TP
Mazembe qualifié
pour la phase des
groupes

PAGE 14

Félix Tshisekedi réussit son retour à Kinshasa

P. 2



En termes de mobilisation, Félix Tshisekedi sur les traces de son défunt père

A haute voix

Jusqu'au bout

LE POTENTIEL

La Mission onusienne en République démocratique du Congo (Monusco) voudrait jouer au sapeur pompier en entreprenant, depuis hier lundi, une mission de bons offices auprès des acteurs politiques congolais. Sur
(Suite à la page 2)

Reconnaissance du nouveau chef Kamuina Nsapu : la solution tardive du gouvernement

PAGE 5

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

Jusqu'au bout

(Suite de la page 1)

demande du Secrétaire général de l'Onu. Après l'échec de la médiation de l'Union africaine assurée par son délégué, Edem Kodjo, et les négociations non abouties de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), la Communauté internationale, par le biais du numéro un de l'ONU, s'invite aux bons offices.

Cette énième médiation est bien accueillie tant par une bonne frange d'acteurs politiques que par le peuple congolais. Cela dans la mesure où elle va, cette fois-ci, ose-t-on croire, amener le président de la République et sa majorité à respecter l'Accord de la Saint-Sylvestre en la mettant en application par la signature de l'Arrangement particulier. Sans oublier d'accompagner le gouvernement en gestation, foi de la Monusco, à améliorer le niveau de vie de la population. Comment ? Seul le patron de la Mission onusienne en RDC le sait.

Qu'à cela ne tienne, le gouvernement, sans exclusive, que la Monusco souhaite voir former risque d'être un vœu pieux. Car le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement dirigé par le tandem Félix Tshisekedi-Pierre Lumbi est non partant.

Le représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu, qui a commencé par recevoir hier lundi 17 avril l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et le président de l'Assemblée nationale, aura un morceau dur là où ses prédécesseurs se sont cassé les dents.

Dans tous les cas, l'espoir est mince de convaincre les uns et les autres de mettre de l'eau dans leur vin quand on connaît les positions tranchées des faucons autour du chef de l'État et l'exigence du respect de l'Accord obtenu par la Céncó.

Il faudrait également recommander à la Monusco de ne pas transformer les bons offices en troisième dialogue, comme le réclament certains politiques congolais en mal de positionnement. Mais d'aller jusqu'au bout de ses bons offices pour la tenue des élections, devant consacrer l'alternance démocratique au pouvoir.

Félix Tshisekedi réussit son retour à Kinshasa

Présenté comme fugitif, Félix Tshisekedi, président du Rassemblement a réussi son retour, hier lundi, à Kinshasa. Arrivé sous le coup de 12 heures à l'aéroport international de N'Djili, c'est vers 16 heures, soit quatre heures, que l'opposant a atteint la permanence de l'Udps à la 10^{ème} Rue Limete. Devant des combattants surchauffés, Félix Tshisekedi a envoyé un dernier avertissement au pouvoir, rappelant que l'accord du 31 décembre 2016 reste la seule voie de survie avant que le peuple ne se prenne en charge.

LE POTENTIEL

Parti de Kinshasa le dimanche dernier pour une urgence d'intérêt national, Félix Tshisekedi n'aura finalement passé qu'une semaine en dehors de la RDC. C'est hier lundi qu'il a effectué son grand retour à Kinshasa. Donné comme fugitif par des réseaux proches du pouvoir, le président du Rassemblement a déjoué tous les mauvais pronostics de ses détracteurs qui l'ont vilipendé dans tous les sens. Félix Tshisekedi est là. C'est le plus important.

Mardi, Félix Tshisekedi a démontré son aura d'un grand leader. Il est véritablement sur les traces de son père. A son arrivée, une foule compacte s'est mobilisée sur les artères du boulevard Lumumba jusqu'à la permanence de l'Udps pour célébrer le retour de son leader. Si bien qu'après l'atterrissage de son avion aux alentours de 12

heures, son cortège a dû prendre près de 5 heures de route pour atteindre le siège de l'Udps à la 10^{ème} Rue Limete.

UN COUP DE MAÎTRE

Le retour réussi de Félix Tshisekedi est une véritable consécration de sa popularité. Lundi, le président du Rassemblement a pu enfin jauger son degré d'adoption par la population kinoise. Désormais, entre lui et le peuple, le mariage est scellé. Ce qui lui donne plus de responsabilité dans l'accomplissement de sa noble mission, à savoir amener le peuple vers l'alternance démocratique par l'organisation des élections.

Dans le discours qu'il a improvisé à son arrivée à la permanence de l'Udps, Félix Tshisekedi n'a pas eu de mots tendres vis-à-vis du pouvoir, particulièrement du président de la République, Joseph Kabila. Une fois de plus, Félix Tshisekedi a rappelé au chef



de l'Etat que l'accord du 31 décembre 2016 est la seule planche de salut pour une sortie honorable.

Sans entrer dans les détails, Félix Tshisekedi a effleuré, sans insistance, les retombées de la mission qu'il vient d'effectuer à l'étranger. L'extérieur est avec nous, a-t-il lancé à la foule venue très nombreuse pour l'accompagner de l'aéroport internatio-

nal de N'Djili jusqu'au siège de l'Udps à Limete.

Après la démonstration de force lundi, le président du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement a pris plus de galons qu'avant. C'est un leader confirmé qui est sur les traces du sphinx de Limete. Tel père tel fils, dit-on. Lundi à son arrivée à Kinshasa, Félix Tshisekedi a prouvé qu'il est véritablement sur la lignée de son père, Etienne Tshisekedi. C'est un acteur sur qui il faudra désormais compter dans les prochains jours.

Président du Rassemblement qu'il préside à côté de Pierre Lumbi, président du Conseil des sages de ce regroupement politique de l'Opposition, Félix Tshisekedi a secoué le cocotier. Il a mis la barre si haut qu'en face de lui, notamment dans la Majorité présidentielle et du côté de la fronde du Rassemblement menée par Joseph Olenghankoy, on broie du noir.

Quoi qu'il en soit, Félix Tshisekedi s'est totalement aligné sur la position irrévocable du Rassemblement qui récuse de bout en bout la nomination de Bruno Tshibala, en flagrante violation de l'accord du 31 décembre 2016.

De l'aéroport de N'Djili à Limete, la foule communitaire avec Félix Tshisekedi

C'est un retour triomphal que signe Félix Tshisekedi après un bref séjour à Addis-Abeba et en Europe, au lendemain de son appel à la marche pacifique à Kinshasa pour exiger l'application de l'Accord politique du 31 décembre 2016.

Sans mobilisation officielle au niveau de l'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps), son parti, le président du Rassemblement a pourtant réussi le coup en s'inscrivant dans la légende de son défunt père, Etienne Tshisekedi.

Dès son atterrissage à l'aéroport international de N'Djili, Félix Tshisekedi a indiqué qu'il n'avait pas fui la marche du 10 avril dernier. « Je devais répondre à une invitation urgente pour le pays. J'ai été étonné d'entendre que j'avais fui. C'est faux. J'étais allé répondre à l'invitation du

président de l'Union africaine... Et les mêmes personnes qui ont dit que j'avais fui, ont gaspillé l'argent de l'Etat pour me suivre à Addis-Abeba et ils sont venus mentir ici que l'Union africaine soutient la nomination de Tshibala. C'est vraiment honteux », s'est-il expliqué.

Quant à la mission des bons offices que mènent les Nations unies à travers le patron de la Monusco, Maman Sidikou, Félix Tshisekedi l'accueille favorablement, quand bien même qu'il ne s'est dit pas d'accord avec ce que le représentant du secrétaire général de l'ONU en RDC a dit au sortir de son entretien avec le Premier ministre nommé, Bruno Tshibala.

Le fils du sphinx de Limete est revenu, dès sa descente de l'avion devant la presse, sur l'enquête de Reuters à propos des passe-

ports congolais. Il a dénoncé le vol de plus d'un milliard de dollars américains alors que les agents et fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères croupissent dans la misère.

De l'aéroport de N'Djili jusqu'au siège de l'Udps à Limete, le cortège de Félix Tshisekedi a mis près de quatre heures, encadré par une foule de combattants venue spontanément se joindre à lui. La police, encadrée par le colonel Elvis Palanga, a plus d'une fois tenté d'isoler la jeep Nissan 4x4 à bord de laquelle avait pris place Félix Tshisekedi, debout sur la toiture ouvrante.

Cette stratégie destinée probablement à réduire la masse qui l'accompagnait, a plutôt joué en sa faveur parce qu'immédiatement d'autres foules se reconstituaient au fur et à mesure qu'avancait

le cortège.

Une bonne note à la Police. Car, le parcours contrôlé par plusieurs éléments de la police n'a pas été émaillé d'incidents, hormis quelques échauffourées recensées à l'aéroport, peu avant l'atterrissage de l'avion qui transportait Félix Tshisekedi.

A Limete, c'est un Félix Tshisekedi encore plus offensif qui s'est présenté devant des militants. Il s'est exprimé en ces termes : « Par votre mobilisation, vous venez d'adresser un dernier avertissement à Joseph Kabila. Nous avons signé l'Accord du 31 décembre 2016 pour que le président parte en toute dignité après un an de transition. Mais, s'il n'écoute pas après ce dernier avertissement, nous donnerons un mot d'ordre au peuple de le chasser », a-t-il insisté.

De l'aéroport de N'Djili à Limete, la foule communique avec Félix Tshisekedi



Félix Tshisekedi à la hauteur du marché de la Liberté à Masina



La foule se reconstitue au niveau de Bitabe à Masina



F. Tshisekedi avançant pour se prononcer aux militants de l'UDPS à Limete



Des militants accompagnent F. Tshisekedi dans la résidence de son défunt père.



Des militants en liesse à l'arrivée du cortège à Limete



Avancée des motards en avant-plan du cortège à Limete

Bons offices de la MONUSCO : l'ASADHO s'oppose à un troisième dialogue

En prévision de bons offices attendus de la MONUSCO cette semaine, l'ASADHO prévient la mission onusienne que cela ne se transforme pas en un « troisième dialogue ».



MÉDARD MUYAYA

L'Association Africaine des Droits de l'Homme (ASADHO) reste préoccupée par l'application effective et intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre pour l'atterrissage en douceur du processus électoral en cours. C'est dans ce cadre qu'elle focalise son attention sur la mission de bons offices que compte mener la MONUSCO en vue de ramener les acteurs politiques congolais à privilégier la tenue des élections libres, démocratiques, transparentes et apaisées, source de toute légitimité.

Par le truchement de son président national, Jean-Claude Katende, ce dernier a dénoncé dimanche 16 avril 2017, le soutien que la MONUSCO et l'Union africaine ont promis d'apporter au gouvernement Bruno Tshibala devant être mis en place sous peu. Le défenseur des droits de l'Homme joue à la sentinelle. Il n'est pas d'accord avec les partenaires exté-

rieurs qui œuvrent pour la violation des textes légaux. « Le soutien et l'accompagnement de la MONUSCO et de l'Union africaine encouragent le président Joseph Kabila à continuer à violer la Constitution et les Accords signés avec les autres parties prenantes impunément. Une attitude qui ne contribuera pas à l'organisation des élections qui semblent être la priorité de la MONUSCO », a-t-il déclaré.

Pour Jean-Claude Katende, le gouvernement qui sera formé autour du Premier ministre Bruno Tshibala ne mérite aucun soutien. D'après lui, ce cadre auto-exclu de l'UDPS n'a pas été nommé conformément aux prescrits de l'Accord signé le 31 décembre 2016 à l'issue des discussions sous les bons offices de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO).

« C'est une véritable prime à la violation de l'Accord du 31 décembre 2016. Ces déclarations (celles de la MONUSCO et de l'Union africaine) ignorent totalement le

désir du peuple congolais de voir les parties au dialogue de la CENCO, surtout le président Joseph Kabila, respecter et appliquer l'Accord du 31 décembre 2016 intégralement et de bonne foi », a-t-il poursuivi.

Voulu ou pas, Jean-Claude Katende appelle, pour ce faire, au respect de l'Accord en vue de la tenue des élections. Il demande également à la MONUSCO de ne pas transformer ses bons offices qu'elle entame au courant de cette semaine en « un troisième dialogue ». Car, estime-t-il, on ne doit pas continuer à aller de dialogue en dialogue sans lendemain au risque de cautionner l'illégalité. Pour rappel, toutes les institutions à mandat électif étant arrivées à la fin de leurs mandats, l'urgence s'impose pour l'organisation des élections démocratiques et transparentes dans les délais convenus dans l'Accord du Centre interdiocésain. Nul ne peut se permettre de contourner la voie de la raison au profit des intérêts égoïstes et partisans qui ne prennent pas en compte l'intérêt supérieur de la Nation. Il est souhaitable de doter la RDC à l'échéance du 31 décembre 2017 des scrutins crédibles et qui ne feront pas l'objet de quelques contestations.

Membre du Rassemblement et du G7 L'ARC se déclare non concerné par le gouvernement Bruno Tshibala

VCK

Bien que le Premier ministre Bruno Tshibala ait clôturé ses consultations et que les tractations se poursuivent pour la formation d'un nouveau gouvernement, l'Alliance pour le Renouveau du Congo (ARC), parti membre du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement et du G7 se déclare non concerné par l'acte de nomination de Bruno Tshibala qu'il qualifie de violation de l'esprit et de la lettre de l'Accord du 31 décembre 2016.

En l'absence des élections, souligne cette formation politique, l'Accord de la Saint-Sylvestre est la seule et unique source de légitimité pour toutes les institutions à mandat électif, y compris le président de la République.

Le comité directeur dudit parti qui s'est exprimé en ces termes le samedi 15 avril 2017 au cours de sa session extraordinaire conduite par son président national intérimaire, Konde Vila Kikanda, dénonce et fustige également les stratégies cyniques du régime Kabila qui consistent à multiplier les entraves à la mise en œuvre de l'Accord afin de retarder le plus long-

temps possible l'organisation des élections prévues au plus tard en décembre 2017.

Surpris par des communiqués irresponsables ne relevant que de l'intox tendant à dire que son président national, Olivier Kamitatu, solliciterait son entrée au gouvernement Bruno Tshibala, l'ARC informe l'opinion nationale qu'il n'est pas partie prenante. Par contre, le comité directeur appelle le peuple congolais à résister efficacement contre l'instauration de la dictature en RDC et à réclamer l'application de l'Accord politique du 31 décembre 2016.

Tout en condamnant avec véhémence l'insécurité qui sévit dans le grand Kasai, Nord-Kivu et Sud-Kivu sous le regard irresponsable et impuissant des gestionnaires de l'État, le comité directeur de l'ARC témoigne sa solidarité et toute sa compassion aux populations meurtries de cette partie de la République. Afin de faciliter la mise en œuvre de l'Accord par la signature de l'arrangement particulier, le comité directeur de l'ARC invite la Communauté internationale et le secrétaire général de l'ONU à offrir leurs bons offices pour permettre aux évêques de la CENCO de reprendre la médiation.

Cinq questions à Omar Kalonji (*)

1. Vendredi 7 avril, le président Kabila a procédé à la nomination d'un nouveau Premier ministre en la personne de Bruno Tshibala. Par ailleurs, il faudra savoir qu'entre-temps, les choses sont allées vite, si pas très vite. Tout est parti comme sur les chapeaux de roues. Le nouveau Premier ministre, sitôt nommé, a été reçu par le chef de l'État, lui exprimant toute sa gratitude. Comment avez-vous accueilli cette nomination ?

Je n'ai pas grand-chose à dire. C'est prendre seulement acte et observer comment va-t-il agir par rapport aux accords, à sa base de l'UDPS et au peuple dans son ensemble.

2. Pour une bonne partie de l'opinion, cette nomination n'a été rien de

plus qu'un non-événement, quand bien même si le nouveau locataire de la Primature a soutenu qu'il « serait toujours fidèle aux principes de valeur » de son parti, l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) dont il a été pourtant exclu de ses organes dirigeants. Cette nomination vous paraît-elle bonne ou mauvaise, surtout par rapport à la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre ?

Mon point de vue est neutre. Il faut le juger par les actes. Mais si le rythme politique reste le même. Nous risquons de revivre la transition de la deuxième République : Mobutu nomme Birindwa et l'UDPS le rejette.

3. Dans ses toutes premières déclarations, Bruno Tshibala a fait savoir ceci : « Faites-nous

confiance, nous ne vous décevrons pas. » N'est-ce pas de la démagogie comme cela est propre aux acteurs politiques congolais habitués à vendre du vent à leurs compatriotes ? Et selon vous, le pays est-il sur la bonne voie, eu égard à la crispation politique qui semble nous coller à la peau ?

C'est une question à laquelle il est difficile de répondre car il faut analyser la conscience collective des politiques congolais. La contradiction est monnaie courante dans le chef des politiques congolais. On sait ce qu'ils sont et comment ils fonctionnent.

4. Quels sont, selon vous, les défis qui attendent le Premier ministre et son cabinet ? Par ailleurs, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies a rappelé dernièrement,

dans un communiqué, « qu'il n'y a pas d'alternance à la mise en œuvre intégrale et de bonne foi de l'Accord politique du 31 décembre obtenu sous la facilitation de la Cénco (Conférence épiscopale nationale du Congo). Que pensez-vous de tout cela ?

À mon avis, le plus grand défi porterait sur la dépolitisation des secteurs économiques, notamment l'entrepreneuriat, de l'éducation, de l'administration publique, juridique et sécuritaire. C'est-à-dire concrétiser un État de droit en respectant le principe de séparation des pouvoirs et apprécier chacun selon ses mérites mais non selon le diktat politique.

Il faudra rappeler et souligner que la pauvreté est le fruit d'absence du travail organisé. J'insiste : un travail organisé. Le peuple ne produit pas suffisamment. Il passe tout son

temps au parlement debout. Quant au processus électoral, il devrait être accepté pour une culture identitaire mais jusque-là, c'est une imitation aveugle pour plaire à une tendance donnée qui, malheureusement, n'est pas définie au départ !

5. Les provinces de l'espace Kasai sont plongées dans une situation d'insécurité : on tue, on assassine... Où va-t-on ? J'aimerais relever avec insistance que l'histoire de notre République a tendance à se répéter. Nous risquons, en effet, de revivre la transition de la deuxième République avec l'épuration des Kasaiens au Katanga... Cette fois, ce sont les groupes locaux entre eux... mais toujours les Kasaiens ! C'est regrettable !

PROPOS RECUEILLIS PAR BIENVENU IPAN (*) Député honoraire

Reconnaissance du nouveau chef Kamuina Nsapu : la solution tardive du gouvernement

Le successeur du chef Kamuina Nsapu, tué en août 2016, a été désigné par la famille régnante. Il s'appelle Jacques Kabeya wa Ntumba. L'arrêté portant la reconnaissance de ce nouveau chef est attendu dans les heures qui suivent. C'est l'absence d'une reconnaissance officielle de l'ancien chef de Kamuina Nsapu qui est à la base de la tragédie que connaît l'espace Kasai depuis plus de neuf mois. C'est donc bien tardivement que le gouvernement prend la décision de raison.

LE POTENTIEL

Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, Ramazani Shadary, est déterminé à clore le dossier Kamuina Nsapu. Depuis un mois qu'il a pris ce dossier entre les mains, il a pesé de tout son poids pour prendre langue avec la famille régnante du chef Kamuina Nsapu. Ces efforts ont abouti par l'exhumation, le week-end dernier, du corps du chef Kamuina Nsapu, tué par les forces de sécurité en août 2016, et sa remise à sa famille. L'exhumation a été suivie le lendemain, le dimanche 16 avril, par l'inhumation des restes du chef coutumier, selon les rites.

Dans l'entretemps, la famille régnante a désigné Jacques Kabeya

wa Ntumba, comme successeur de Jean-Pierre Pandi, l'ancien chef de la communauté Kamuina Nsapu. Il est attendu à Kananga pour y être intronisé et présenté sans doute aux autorités provinciales. Le vice-premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité a promis de prendre un arrêté dans les prochaines heures pour reconnaître le nouveau chef Kamuina Nsapu. Il espère ainsi mettre fin à ce conflit qui dure depuis plus de neuf mois et qui a déjà fait des centaines de morts non sans compter les blessés, les déplacés intérieurs et les dégâts matériels.

La question qui se pose est celle de savoir si cette évolution, somme toute positive, dans la résolution de ce conflit qui a opposé l'Etat congolais à ce qu'on a appelé les « miliciens Kamuina Nsapu » constitue-t-elle un dénouement durable de la crise ? Au regard de la propagation dans toutes les cinq provinces de l'espace Kasai du phénomène Kamuina Nsapu, il est à craindre que le gouvernement vient là de résoudre seulement le problème dans la seule communauté de Kamuina Nsapu dans le territoire de Dibaya dans la province du Kasai Central.

Si le phénomène Kamuina Nsapu a été aussi facilement accepté dans plusieurs communautés du Ka-



sai, c'est sans doute parce que les autres communautés rencontreraient le même problème. Et donc, il est fondamental de savoir combien des chefs coutumiers n'ont pas de reconnaissance officielle de l'Etat et qui pourraient, pour les mêmes raisons que la communauté kamuina Nsapu, continuer avec les mêmes revendications.

En résolvant le problème dans la communauté Kamuina Nsapu, l'Etat devrait résoudre tous les autres problèmes de reconnaissance de chefs coutumiers qui se poseraient à travers l'espace Kasai pour espérer juguler durablement le phénomène Kamuina Nsapu.

Le chef de la police annonce le recrutement des policiers au Kasai-Central

Le commissaire général de la police nationale congolaise, Charles Bisengimana, a annoncé hier lundi 17 avril à Kananga le recrutement de nouvelles unités de la police, au Kasai-Central, en proie aux violences des miliciens Kamuina Nsapu.

Le chef de la police ne précise pas la date du début de ce recrutement. Mais il affirme avoir pris cette décision pour combler le vide créé par les désertions des policiers qui, selon lui, se sont transformés en miliciens Kamuina Nsapu.

Charles Bisengimana indique que les recrues seront formées dans un centre à Kananga, capitale provinciale du Kasai-central.

« Nous avons annoncé le recrutement car nous nous sommes rendu compte que la plus grande faiblesse qu'on a connue pour le Kasai-Central, c'est à cause du fait que les éléments qui sont au Kasai-Central, pour la plupart, ce sont des éléments locaux qui n'ont pas eu de formation solide. Donc, nous avons pensé qu'il faut former les unités de la police. Nous allons recruter et former ces unités, les équiper afin de leur donner du travail à faire », détaille le chef de la police.

Le commissaire général de la police annonce également la permutation des certains policiers du Kasai-Central vers d'autres provinces.

Charles Bisengimana estime que



Charles Bisengimana, commissaire général de la police nationale congolaise

la page de la crise est tournée au Kasai-Central: « Nous avons voulu venir semer l'arbre de paix avec la famille Kamuina Nsapu qui a enterré la hache de guerre. Nous pensons que cette famille a retourné les armes, les miliciens, et nous parlons d'une page nouvelle, la page de paix ».

Il soutient, par ailleurs, qu'il faut restaurer la confiance entre forces de l'ordre et la population du Kasai et récupérer les armes emportées par les miliciens.

Les provinces du Kasai connaissent des violences depuis plusieurs mois. Des miliciens Kamuina Nsapu

affrontent des forces de l'ordre, faisant des centaines de morts.

En mars dernier, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) avait indiqué avoir déjà documenté 23 fosses communes dans les provinces du Kasai où la milice Kamuina Nsapu affronte les forces de l'ordre depuis plusieurs mois.

Son directeur, José-Maria Aranaz, avait affirmé que la situation était très préoccupante dans cette partie du pays.

Au cours la session du Conseil des droits de l'homme, avait noté M. Aranaz, la ministre congolaise des

Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, avait exprimé la volonté du gouvernement d'associer les Nations unies ainsi que l'Union africaine à l'enquête ouverte par les autorités nationales sur la situation au Kasai.

Le directeur du BCNUDH estime que l'enquête menée actuellement nécessite l'implication de l'Union africaine et d'autres organisations internationales à côté du gouvernement congolais pour faire la lumière sur les tueries au Kasai et traduire les présumés auteurs en justice.

Il y a quelques jours, le porte-parole du gouvernement avait assuré que les autorités judiciaires congolaises avaient reçu des informations sur l'existence des fosses communes et enquêtaient.

Depuis plusieurs mois, d'affrontements meurtriers opposent la milice Kamuina Nsapu aux forces de l'ordre. Des témoignages font état de nombreux morts et déplacés ainsi des dégâts matériels énormes.

En février dernier, une vidéo montrant des présumés militaires congolais en train de tuer des civils dans la région a été partagée sur Internet. Il y a quelques jours, les autorités ont annoncé que des policiers ont été tués par des miliciens Kamuina Nsapu. Deux experts de l'ONU et leur interprète portés disparus au Kasai-Central ont été retrouvés morts.

R.O/LP

Déficit énergétique dans les mines : les entreprises explorent la piste sud-africaine

Pour combler le déficit en énergie électrique, les opérateurs miniers de la province de l'ex-province du Katanga lorgnent désormais vers l'opérateur sud-africain Eskom.

Des entreprises minières congolaises envisagent d'importer de l'électricité de la firme sud-africaine ESKOM afin de faire face au déficit local d'énergie qui a affaibli la production minière de la RD Congo, a indiqué le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) dans l'ex-province du Katanga (sud du pays), Eric Monga cité par l'agence Reuters.

Cette question est au centre des échanges la semaine dernière entre des délégués de la Société nationale d'électricité (SNEL) et de la FEC.

La RDC fait face à des déficits énergétiques massifs et des précipitations devenues « limitées » pourraient entraîner une chute de production de près de 50% dans les principales centrales hydroélectriques du pays au cours de la saison sèche de mai à septembre.

L'importation d'électricité depuis l'Afrique du Sud impliquerait le transport via de centaines de kilomètres de câbles à travers le Zimbabwe et la Zambie, entraînant ainsi l'augmentation des coûts. «

C'est nettement plus cher [...] mais l'intérêt économique est tellement formidable que nous sommes obligés d'aller discuter avec eux », a

déclaré M. Monga à Reuters.

L'ex-province minière du Katanga riche en cuivre ne reçoit environ que la moitié de l'énergie dont elle a besoin de la part du réseau national, obligeant ainsi les opérateurs à s'appuyer sur des générateurs ou des importations coûteuses, habituellement en provenance de la Zambie voisine.

Selon M. Monga, chaque société minière serait libre de négocier avec ESKOM pour la quantité d'énergie dont elle a besoin. Les principaux opérateurs au Congo sont notamment Glencore, Ivanhoe Mines et Randgold.

RATIONNEMENT DE L'ÉNERGIE CHEZ LES MINIERES

D'ailleurs, il existe un système de rationnement d'énergie électrique imposé aux producteurs du métal rouge. Il faut attendre les heures creuses, la nuit souvent, pour faire tourner les machines à plein régime. Une partie de l'énergie est fournie par la SNEL, une autre par ZESCO (l'opérateur public de la Zambie), une autre encore par les puissants générateurs au gasoil de tous ces majors. Sauf qu'avec les générateurs, les coûts d'exploitation explosent se plaignent les industriels miniers. L'énergie de la SNEL, non seulement qu'elle n'est pas suffisante, elle est aussi très instable. La variation de la fréquence de l'énergie de la SNEL endommage souvent des appareils et des machines coûteux

que les miniers utilisent pour raffiner les minerais de cuivre nous confie un électricien d'une entreprise minière basée au Katanga.

Selon la Fédération des entreprises du Katanga, le déficit énergétique dans l'industrie minière va crescendo. Il pourra atteindre 1.800MW à 2000MW d'ici 5 ans si rien n'est entrepris prévient-il. Le gouvernement semble avoir pris la mesure du problème en encourageant notamment des partenariats entre la SNEL et les entreprises minières.

Pour pallier à ce problème structurel, tous les miniers travaillent avec la SNEL pour l'importation à des coûts raisonnables du courant électrique de la Zambie (Zesco). Le gouvernement quant à lui ne jure que par le projet Inga III, dont la capacité est de 4.800 MW, pour solutionner de manière durable ce déficit criant en courant électrique. Sur cette future production (horizon 2020), l'industrie minière espère avoir un quota de 1300MW étant donné que les 2500MW restant appartiennent à l'Afrique du Sud. Le principal obstacle à l'expansion de l'industrie minière est donc le déficit énergétique. Plus tôt il sera résolu et mieux se portera l'économie rd-congolaise dont les ressorts de croissance se trouvent dans les mines.

On rappelle que la RDC et l'Afrique du Sud avaient décidé d'accélérer le projet Grand Inga qui prévoit plu-

sieurs phases d'extension des capacités de production électrique sur le site des chutes d'Inga, dans la province du Kongo-Central (ouest de la RDC), où existent actuellement deux barrages construits dans les décennies 1970 et 1980, et fonctionnant aujourd'hui bien en-deçà de leurs capacités.

S'il venait à être réalisé, le site d'Inga aurait une capacité de production de 40.000 MW, soit l'équivalent de plus de 24 réacteurs nucléaires de troisième génération, qui seraient exportés jusqu'en Afrique du Sud, mais aussi vers l'Afrique de l'Ouest voire plus au Nord.

Kinshasa travaille actuellement à la première étape vers la réalisation de ce projet : Inga III basse chute, qui doit permettre à la RDC - pays où seuls 15% de la population a accès à l'électricité - de produire 4.800 MW supplémentaires.

En gestation depuis plus de dix ans, Inga III - d'un coût total estimé à 14 milliards de dollars - a été ressuscitée en 2013 par la promesse faite par l'Afrique du Sud d'acheter plus de la moitié de la production d'électricité du futur barrage (2.500 MW) assurant ainsi une viabilité financière au projet.

Mais peu d'avancées sont enregistrées depuis lors pour la construction de ce nouveau barrage dont les travaux devraient se terminer en principe en 2020.

LP

Du rifi autour de la paie des médecins des services publics de l'État

VÉRON K.

Décidément, les médecins des services publics de l'État membres du Synamed (Syndicat national des médecins) ne savent plus à quel saint se vouer. Alors qu'ils s'attendent à la mise en œuvre du protocole d'accord signé avec la Rawbank, concernant la localisation de leurs rémunérations à délocaliser de la BIAC (Banque internationale pour l'Afrique au Congo), l'Association congolaise des Banques (ACB) entre dans la danse pour pratiquement imposer la domiciliation de leurs émoluments à Procrédit.

GENÈSE DU FEUILLETON

Dans le cadre de la bancarisation de la paie des agents de l'État, le Synamed avait, le 12 septembre 2009, signé un protocole d'accord avec le gouvernement. A travers le ministère des Finances, ce dernier s'engageait à instruire l'ordonnateur-délégué pour que soit domiciliée la paie des médecins dans les différentes banques désignées par leur syndicat.

Sur la base des dispositions contenues dans ce protocole, le Synamed, par sa lettre n°SNM/052 du 07 mars 2017, sollicitera la domici-



Les agents de l'Etat attendent leur paie. (Photo d'archives)

liation irrévocable de ses membres habitant Kinshasa à la Rawbank.

Par sa lettre n°SNM/017 du 30 janvier 2017, ce syndicat s'adressera à la BIAC pour que lui soient communiqués les états d'engagement de ses membres, étant donné que, pour son propre compte, il avait clôturé le remboursement de son crédit en 2017.

Par sa lettre n°GE/03/002/17 DC du 27 mars 2017, la BIAC répondra favorablement au Synamed.

Le directeur général de la Rawbank, pour sa part, confirmera au Synamed l'engagement de son institution bancaire à procéder au rachat des encours de ses membres à la BIAC. Et ce, par sa lettre n°DC/RWB/n°0139/2017 du 17 mars 2017.

Fort de ces éléments, le bureau national du Synamed entreprendra des démarches auprès du comité de suivi de la paie des agents et fonctionnaires de l'État pour obtenir de celui-ci la délocalisation de la paie de

ses membres en faveur de la Rawbank.

Le comité de suivi de la paie qui acquiescera à cette demande, s'adressera à Mme l'ordonnateur-délégué, par sa lettre n°CSP/PRES/n°00118 du 05 avril 2017, pour qu'elle procède à la délocalisation de la paie des médecins membres du Synamed en faveur de la Rawbank.

LORSQUE L'ACB ENTRE DANS LA DANSE

Alors que le Synamed venait d'obtenir de la Rawbank l'engagement pour le rachat des encours de ses membres lui transmis par la BIAC et que 2.500 de ses membres ont déjà ouvert des comptes à cette banque, l'ACB entre dans la danse après tergiversation de Mme l'ordonnateur-délégué. Et c'est certainement dans le but de bloquer la décision du président du CSP. Y a-t-il un engagement de cette association de racheter les encours de la BIAC ? C'est la question que se pose le Synamed. Car, après vérification à la BIAC, Procrédit n'a pris aucun engagement concernant les encours des médecins. Serait-on alors en face des jouisseurs des créances de la BIAC, s'interroge, entre autres, le Dr Fabien Nzoko, un des membres du bureau national du Synamed.

Les médias congolais appelés à véhiculer un message de paix

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Emmanuel Shadary, a appelé les médias à véhiculer un message devant conduire le peuple à la paix, au cours de cette deuxième étape de sa mission de pacification et de réconciliation à Kananga, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP). Il a salué l'amélioration de la situation sur le terrain à la suite de la reddition de plusieurs groupes des miliciens de Kamuina Nsapu, soulignant que l'accompagnement de la presse dans le processus de pacification en cours devra se traduire par un discours responsable. Ramazani Shadary a situé, en outre, la deuxième phase de sa mission dans le cadre du parachèvement du travail déjà entrepris et de la concrétisation des engagements du gouvernement de la République à l'égard de la famille régnante Kamuina Nsapu. Pour lui, le président Joseph Kabila ne jure que par le rétablissement total de la paix en vue de l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées. Le vice-Premier ministre s'est, par ailleurs, prononcé pour l'évaluation de l'exécution des tâches assignées à toutes les parties prenantes aux négociations lors de sa première visite, à savoir la famille régnante et l'administration publique, annonçant la poursuite de sa mission dans la province du Kasai.

Examen d'État 2016-2017 : 156 candidats autodidactes satisfont aux préliminaires



Cent cinquante-six candidats autodidactes sur le même nombre inscrit ont satisfait aux épreuves préliminaires de l'Examen d'État, édition 2016-2017, a révélé dernièrement l'inspecteur-chef pool du secondaire, Cyrille Nzita, lors d'un entretien avec l'ACP. Pour l'édition 2015-2016, 254 participants avaient satisfait à ces épreuves sur les 255 inscrits, a-t-il rappelé. Cela avant de justifier la diminution du nombre des participants par rapport à l'édition précédente par la conjoncture économique difficile qui ne permet plus aux parents de s'acquitter de frais de participation fixés à 64 000 Fc.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Riposte contre la fièvre jaune : la DG de l'OMS félicite son représentant en RDC et l'État congolais

Alors que s'achève, cette année, son mandat de directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan saisit cette occasion pour féliciter la RDC et tous les membres du personnel de son organisme, particulièrement les équipes chargées d'urgences sanitaires pour les efforts fournis en 2016 pendant la riposte contre la fièvre jaune.

VÉRON K.

« Je félicite la RDC et l'équipe d'intervention d'urgences contre la fièvre jaune en RDC, qui ont parfaitement réussi à faire face à la flambée de fièvre jaune, sous la direction du représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allarangar Yokouide. Cette équipe de renfort a mené à bien la plus grande campagne jamais organisée contre la fièvre jaune. Le pays et le reste du monde ont reconnu l'énorme succès de ces opérations qui ont permis d'endiguer l'épidémie de fièvre jaune à l'aide du système de gestion des incidents. » Cette déclaration émane du Dr Margaret Chan qui est fin mandat.

RAPPEL

En République démocratique du



Congo (RDC), aucun nouveau cas autochtone confirmé n'ayant été enregistré depuis le 28 juin 2016 à ce jour, le gouvernement a annoncé, le 14 février 2017, la fin de l'épidémie de la fièvre jaune sur le territoire national. Comme on le sait, cette épidémie, partie d'Angola, a touché l'Ouest de la RDC à partir de mi-2016.

La riposte avait été organisée avec les volets "Renforcement de la surveillance épidémiologique et entomologique" ; "Prise en charge des cas avec la gratuité des soins" ; "Lutte anti vectorielle et la sensibilisation" ainsi que "Vaccination de masse".

Le système de surveillance mis en place avait notifié au total 81 cas confirmés de fièvre jaune dont 58 im-

portés (71,6%), 14 autochtones liés à l'Angola (17,2%) et 8 cas confirmés selvatiques (9,8%) non liés à l'épidémie de l'Angola.

La tranche d'âges la plus affectée était celle supérieure à 15 ans avec 74 cas sur l'ensemble, soit 91,3% contre 7 de moins de 15 ans, soit 8,6%. La moyenne d'âge des cas était de 29 ans. Le sexe masculin était le plus touché avec 64 cas, soit 79% contre 17 cas de sexe féminin, soit 20,9%.

Dans le cadre de la vaccination de masse et grâce à l'assistance des partenaires, quatre vagues de campagne ont été organisées du 26 mai au 10 octobre 2016. Avec engouement lors des campagnes, 14 262 077 personnes ont été vaccinées au total pour 13 778 772 attendues, réalisant une couverture de 103,5%, a déclaré le ministre de la Santé publique.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la maladie a fait officiellement 16 morts en RDC. Et 145 décès, qui apparaissent comme suspects, n'ont pu être liés scientifiquement au virus.

La vigilance a été donc recommandée aux Congolais pour ne pas se laisser surprendre par une autre épidémie de fièvre jaune.

La ministre du Genre invite la population à s'appropriier le nouveau Code de la famille

LUCIE NGUSI M.

« C'est depuis plusieurs mois que le Code de la famille a été modifié et complété en vue de mettre fin aux inégalités basées sur le genre », a souligné la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Marie-Louise Mwangi, au cours de la cérémonie de clôture d'un atelier de validation des mesures d'application du Code de la famille.

En effet, poursuit-elle, la persistance de ces inégalités à l'encontre de femmes, non seulement viole les principes de droits et du respect de la dignité humaine mais aussi entrave la participation des femmes à la vie politique, sociale, culturelle et économique du pays. Elle fait également obstacle à l'accroissement du bien-être de la société et de la famille, tout en affectant la vie de l'enfant pour son accroissement naturel. Cette persistance des inégalités empêche aussi les femmes de servir le pays et l'humanité dans la mesure de leurs possibilités.

Mme Mwangi a également fait savoir que le chef de l'État, Joseph Kabila, conscient de voir la participation citoyenne équilibrée et durable de la femme congolaise à la prise de décision et la gestion des affaires, a encouragé la réforme du code de la famille depuis son investiture à la



magistrature suprême. Et cela, tout en reconnaissant à l'enfant le droit de bénéficier de différentes mesures à caractère administratif, social, judiciaire, éducatif, visant à les protéger de toutes formes d'exploitation et d'atteintes morale, psychique et sexuelle. Pour l'application efficiente et la matérialisation des options levées dans le Code modifié, il est nécessaire de prendre des mesures d'exécution y relatives. Celles-ci ont cruellement manqué dans le Code de 1987, avant la modification de 2016. Aussi, ont-elles été à la base de la méconnaissance même du Code de la famille par la population congolaise.

C'est pourquoi, des travaux d'élaboration des mesures d'application de ce code contribueront à l'établissement d'un environnement protecteur des hommes, femmes et

enfants de toutes formes de violences et autres pratiques néfastes, a fait remarquer la ministre du Genre. Avant de souligner que, grâce aux experts, le gouvernement congolais peut aujourd'hui chronométrer la mise en œuvre des principes contenus dans le Code de la famille.

Elle a, au finish, émis le vœu de voir les instances gouvernementales s'approprier ces mesures et, partant, toute l'administration publique ainsi que les différentes couches de la population. Cela dans un bref délai.

Pour rappel, ce séminaire, organisé durant cinq jours dans la commune de la Gombe à Kinshasa, a connu la participation des experts provenant de différents ministères qui se sont réunis pour réfléchir de l'applicabilité des mesures de ce Code.

OLPA demande au Parquet de Lubumbashi de libérer un journaliste en détention

Au premier trimestre de l'année 2017, certains professionnels des médias ont été soit violentés, soit menacés, soit arrêtés dans quelques provinces de la République démocratique du Congo pour des actes ayant trait à l'exercice de leur métier.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

L'Observatoire de la Liberté de la

Presse en Afrique (OLPA), organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, appelle les autorités judiciaires du Haut-Katanga, particulièrement celles du Parquet de grande instance de Lubumbashi, à libérer Israël Zito Tetela, journaliste et éditeur du journal « Les Griffes », paraissant à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, dans le sud-est de la République démocratique du Congo

(RDC).

Cette organisation note que le journaliste a été inculpé, le 12 avril 2017, par un magistrat du Parquet de grande instance de Lubumbashi qui l'accuse d'imputations dommageables à l'endroit de Mme Bijou Mushitu Kat, vice-gouverneur de la province du Haut-Katanga.

Une accusation consécutive à la publication d'un article intitulé : «

Les masques tombent : Bijou Mushitu Kat et ses griots combattent farouchement et à ciel ouvert le gouverneur Jean-Claude Kazembe sans raison valable», dans l'édition n°294 du 7 avril 2017. Dans cet article, le journal dénonce le climat de mésentente qui règne entre Bijou Mushitu Kat et M. Jean-Claude Kazembe, gouverneur de la province du Haut-Katanga.

Il sied de rappeler qu'Israël Zito Tetela a été interpellé le 11 avril 2017 par des agents de la Police nationale congolaise (PNC/Lubumbashi) commis à la protection du vice-gouverneur. Il a été embarqué de force dans un véhicule, et conduit au cachot de la Direction des renseignements et services spéciaux de la police où il a été auditionné pendant près de deux heures. Son transfert au Parquet est intervenu le 12 avril 2017 à 11 heures (heure locale).

Eu égard à ce qui précède et sans se prononcer sur le fond de cette affaire, OLPA dénonce cette interpellation du journaliste qui s'apparente à un règlement des comptes, et tient à s'assurer que tous les moyens seront mis en œuvre pour garantir le droit de la défense au journaliste ainsi que la liberté de presse garantie par les lois de la République démocratique du Congo et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Par voie de conséquence, OLPA appelle les autorités judiciaires du Parquet de grande instance de Lubumbashi à libérer immédiatement le journaliste.

UN JOURNALISTE MENACÉ À KAMONIA

D'autre part, cette organisation est vivement préoccupée par la sécurité de Farly Kalombo Wetungani, journaliste à Radio-Télévision Kamonia (RTK), station communautaire émettant à Kamonia, cité située à 75 kms de Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai, au centre de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon OLPA, Farly Kalombo Wetungani vit en clandestinité depuis le 28 mars 2017, après avoir reçu des menaces de mort de la part d'un groupe d'hommes non autrement identifiés qui ont pris d'assaut le siège de la radio le 26 mars 2017 dans la soirée.

Les auteurs des menaces reprochent au journaliste le fait d'avoir animé une émission intitulée « Ton opinion », diffusée le 26 mars 2017. Au cours de cette émission, le journaliste et ses invités ont appelé à une cohabitation pacifique entre les populations d'origine Tshokwe et Lulua vivant à Kamonia, et dont les relations se sont détériorées à cause de l'activisme de la milice du chef coutumier Kamuina-Nsapu qui tente de conquérir la cité de Kamonia...

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRESENTE



The Brent Birckhead Quartet
DANS UN PROGRAMME DE JAZZ AMERICAIN

GRATUIT!

COLLEGE BOBOTO
KINSHASA
MERCREDI 26 AVRIL 2017
18:30

GRATUIT!



f flickr YouTube

« Anges de la santé 2017 », un prix pour honorer les professionnels de santé

Le professeur Jean-Jacques Muyembe de l'INRB, le ministre Félix Kabange et trois de leurs collègues praticiens de l'art de guérir sont les premiers lauréats du Grand Prix de la santé OASP 2017, « Anges de la santé », dont la remise a eu lieu samedi 15 avril à la Maison des élections de la CENI, à Gombe.

ST AUGUSTIN K.



Les lauréats de la première édition du prix « Anges de la santé 2017 » de l'OASP (Photo Auguy)

Ce nouveau prix vient d'être institué en RDC pour couronner le mérite des professionnels de santé qui se dévouent jour et nuit pour sauver la santé de leurs patients. Il est l'œuvre de l'Observatoire Africain de la Sanction Positive (OASP) dont la première édition a été lancée samedi à la Maison des élections de la CENI. Au nombre de lauréats, il y avait Dr Félix Kabange Numbi, ministre de la Santé dans l'équipe Matata; Dr Jean-Jacques Muyembe Tanfum, directeur général de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB); Dr Tonzin, de nationalité indienne et médecin directeur honoraire des CUK; Dr Vitaline Pemba de la Clinique Ngaliema et M. Komba Djeko, président de la Ligue des infirmiers du

Congo, inspecteur général de la santé.

A l'occasion du couronnement des Anges de la santé, M. André-Jacques Muyej, commissaire général de l'OASP, a fait savoir qu'à travers la cérémonie, « sa structure lance une invitation à l'Afrique et au monde pour s'associer à la découverte de leur imposant esprit bienfaisant ».

Avant de renchérir : « Aujourd'hui, il fallait bien que nous puissions honorer les « Anges de la santé », c'est le titre que nous conférons aux « blouses blanches » qui se dévouent jour et nuit ».

Une façon aussi pour l'OASP

d'encourager la jeunesse à cultiver les valeurs qui sont devenues rares dans la société congolaise.

LE CHOIX

Compulsant le dossier de chaque récipiendaire, le commissaire général de l'OASP a indiqué que parmi les cinq lauréats, il y a l'ancien ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi qui a emmené énormément de vaccins au Congo. Le ministre a voyagé partout où on avait besoin de lui, passant la nuit sous la tente, au milieu des villageois. C'est cet effort que l'OASP a voulu honorer.

L'Observatoire ne pouvait pas passer sous silence le mérite du professeur Jean-Jacques Muyembe Tanfum (directeur général de l'Institut national de recherche biomédicale), un scientifique aux valeurs reconnues mondialement. A cette liste s'ajoute Mme Tonzin, médecin et professeur de médecine qui a consacré toute sa jeunesse (plus de 40 ans) à la formation des jeunes Congolais. Elle a aussi été médecin-directeur des Cliniques universitaires de Kinshasa (CUK). Mme Vitaline Pemba Kioka figure parmi les rares spécialistes ORL que compte la République, elle est médecin à la Clinique Ngaliema. Le cinquième lauréat, c'est l'infirmier Komba Djeko de la Clinique Ngaliema. Au nom des lauréats, Dr Vitaline Pemba dit sa gratitude envers l'OASP qui les a honorés de leur vivant. Elle s'est dit comblée d'avoir été primée aux côtés de deux ses professeurs, à savoir Dr Muyembe et Dr Tonzin. L'infirmier Komba Djeko s'est, pour sa part, estimé être le plus heureux des Congolais à double titre : le 1^{er} avril 2017, il a été élevé à la fonction d'inspecteur général de la santé et à la même date, l'OASP lui décernait un diplôme d'honneur pour le prix « Anges de la santé ».

ACTIVITES DU MOIS DE MARS, MOIS DE LA FEMME A LA SOCIR S.A.

Pour cette année 2017, les Nations Unies ont fixé le thème international de réflexion et de travail suivant: Les Femmes dans un monde de travail en plein évolution, planète 50/50 à l'horizon 2030.

Sur le plan national, le thème retenu était le suivant: Ensemble pour la parité 50/50 à l'horizon 2030 : investir dans un travail décent et le plein emploi pour les femmes dans un climat de paix et d'équité.

Comme il est de coutume, la Haute Direction de la SOCIR n'a ménagé aucun effort pour permettre aux femmes travailleuses tant de Muanda que de Kinshasa à participer au lancement officiel du mois de mars, mois de la femme par Le Ministère de Genre, Famille et Enfant à travers la République.

A Muanda, les femmes ont organisé trois jours de réflexion, soit du 20 au 23 mars, sur les thèmes précités et la cérémonie de la clôture du mois a eu lieu le 1^{er} avril.

Par contre à Kinshasa:

- Le 24 février 2017, une délégation des femmes a prit part à la réunion préparatoire des activités du mois de la femme organisée par l'ANEP ;
- Le 27 mars, une autre délégation des femmes SOCIR a assisté à la cérémonie de la clôture du mois de la femme au Conseil Urbain de l'ordre des Médecins, Cellule de la Maternité de Kintambo;
- Pour clôturer le mois en beauté le mois de la femme, les femmes travailleuses ont organisé une conférence-débat, dans la salle des réunions, animée par une dame Experte en genre du Projet de renforcement des infrastructures socio-économiques, « PRISE » en sigle.

Il sied de noter qu'à Muanda comme à Kinshasa, les réflexions des femmes ont mis un accent particulier sur l'autonomisation de la femme dans un monde de travail en plein évolution avec comme piste de solutions, l'accès des femmes à la formation afin d'accroître leur capacité et leur compétences et ainsi être à même de faire face aux inégalités en milieu professionnel.

Fait à Kinshasa, le 17 avril 2017

Le Pape dénonce «l'économie qui tue» dans une lettre à l'évêque d'Assise

Dans sa lettre, le Pape François rappelle sa première visite à Assise, le 5 octobre 2013. Il avait notamment prié à la Porticoncule. «Tu as ajouté une perle au panorama religieux de la «Cité séraphique», offrant à la communauté chrétienne et aux pèlerins une autre grande opportunité dont on peut justement espérer recueillir des fruits spirituels et pastoraux.» C'est avec ces mots que le Pape François remercie, dans une lettre rendue publique ce dimanche 16 avril 2017, l'évêque d'Assise-Nocera Umbra-Gualdo Tadino, Mgr Domenico Sorrentino, pour la création du sanctuaire du Dépouillement. Ce nouveau lieu de prière sera officiellement inauguré le 20 mai prochain. Il se trouve dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, ancienne cathédrale d'Assise. C'est dans ces lieux que «saint François se dépouilla, jusqu'à la nudité, de tous ses biens terrestres pour se donner entièrement à Dieu».

L'ÉGLISE DOIT SE DÉPOUILLER «DE LA MONDANITÉ» ET REVÊTIR «LES VALEURS DE L'ÉVANGILE»

Dans cette lettre très personnelle, le Pape rappelle sa première visite à Assise, en tant que souverain pontife. «La salle du dépouillement me faisait revivre avec une intensité particulière ce moment de la vie du saint», écrit-il. François souligne que le saint qui lui inspira son nom de regne, renonça au «dieu-argent» et se rappela qu'un «baptisé doit mettre l'amour pour le Christ au-dessus des affections les plus chères».



Lors de cette visite, le pape argentin rencontra, selon son souhait, des personnes pauvres, «témoignage de la réalité scandaleuse d'un monde encore si marqué par l'écart entre le très grand nombre des indigents, souvent privés du nécessaire, et la portion minuscule des possédants qui détiennent la majeure partie des richesses et qui prétendent déterminer les destinées de l'humanité». Le Pape dénonce alors «l'inégalité global» et «l'économie qui tue», se souvenant de la disparition, la veille de sa venue à Assise, de plusieurs dizaines de migrants au large de l'île italienne de Lampedusa. «Je sentais toute la vérité de ce qu'avait té-

moigné le jeune François: c'est seulement quand il s'approcha des plus pauvres, représentés à son époque surtout par des lépreux, et faisant preuve envers eux de miséricorde, qu'il éprouva «la douceur d'âme et de corps», écrit le Saint-Père.

Il décrit ainsi le nouveau sanctuaire comme «la prophétie d'une société plus juste et solidaire, en même temps qu'il rappelle à l'Église son devoir de vivre, sur les traces de François, en se dépouillant de la mondanité et en revêtant les valeurs de l'Évangile». «Aujourd'hui il est plus que nécessaire que les paroles du Christ caractérisent le chemin et le style de l'Église. Si dans tant de régions

du monde traditionnellement chrétiennes, on perçoit un éloignement de la foi, et si on est par conséquent appelé à une nouvelle évangélisation, le secret de notre prédication ne réside pas tant dans la force de nos paroles mais dans la fascination du témoignage, soutenu par la grâce.» Le Pape poursuit, estimant que l'Église «est sainte par les dons qu'elle reçoit d'en haut, mais elle est formée de pécheurs, et par conséquent, elle a toujours besoin de pénitence et de renouvellement».

SE DÉPOUILLER «DE SOI-MÊME»

«Le dépouillement est un mystère d'amour», continue le Pape François, expliquant qu'on «doit se dépouiller, en somme, plus que de choses, de soi-même, mettant à part l'égoïsme qui nous fait nous accrocher à nos intérêts et à nos biens, nous empêchant de découvrir la beauté de l'autre et la joie de lui ouvrir notre cœur».

Pour conclure sa lettre, le Pape évoque la figure de l'évêque Guido qui accueille saint François et qui symbolise, aux yeux du Saint-Père, «l'image d'une maternité de l'Église qui mérite d'être redécouverte, tandis que la condition de la jeunesse, dans le cadre général de crise de la société, pose de sérieuses questions» qu'il a voulu partager en convoquant un synode dédié à ces jeunes. «Il ne faut pas avoir peur de leur proposer le Christ et les idéaux exigeants de l'évangile», assure-t-il à l'évêque d'Assise.

RADIO VATICAN/LP

Communiqué nécrologique

L'honorable Bavon N'sa Mputu Elima, ministre honoraire de l'Environnement, et sa famille ont la profonde douleur de donner le programme des obsèques de leur mère, grand-mère, tante, ...

Béatrice Mpuma Ilomba (Mama Mapasa).

Mardi 18 avril 2017

12h30': levée du corps à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire
14h00': Exposition du corps et recueillement dans la grande salle Polyvalente de Sainte Rita
19h00': Exhortation biblique et recueillement
20h30': Veillée mortuaire
23h00 à l'aube: chorales et animations

Mercredi 19 avril 2017

08h00' - 09h30' : Animation culturelle
09h30' : Exhortation biblique et prières
10h30': Dépôts de gerbes des fleurs (orientation du protocole)
11h00': Messe à l'église (après la messe, témoignages et oraison funèbre)
12h30': Départ pour l'inhumation au cimetière de Benseke nouvelle cité
15h00-16h00' : Bain de consolation dans le jardin de la paroisse Sainte Rita

Romain 6:8 «Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui»





Les activités de l'Agence nationale pour la promotion des investissements

1. Entreprises créées au Guichet Unique de Création d'Entreprise de la R.D.Congo (Janvier au 17 février 2017)

Le Guichet Unique de Création d'Entreprise a connu un début d'année légèrement au ralenti pour cet exercice 2017 en termes d'enregistrement de nouvelles entreprises. 582 entreprises au total, toutes formes confondues, ont été créées, soit 326 pour le mois de janvier et 256 pour le mois de février 2017 contre 697 entreprises, moyenne mensuelle de l'année 2016. Par rapport aux enregistrements des entreprises en tant que personne morale, 106 ont été créées de janvier au 17 février 2017 contre 476 en tant que personne physique pour la même période.

Le constat qui s'en dégage est que les entreprises individuelles constituent la forme la plus enregistrée comparativement aux entreprises sociétaires.

Tout porte à croire qu'au fil des mois, la situation des enregistrements atteindra la vitesse de croisière.

2. Statistiques des entreprises agréées par l'ANAPI aux avantages du régime général du Code des Investissements

Le mois de février de l'année 2017 a connu une avancée par rapport au mois précédent avec 5 projets agréés aux avantages du code des investissements contre un seul pour le mois de janvier 2017.

Les projets ainsi agréés ont globalement un coût d'investissement de Usd 143.674.371 pouvant générer 271 emplois. Avec le processus enclenché de l'amélioration du climat des affaires, couplé aux stratégies mises en place par l'ANAPI en vue d'attirer le plus d'investissements au pays, il y a lieu de s'attendre à un accroissement important du nombre de projets à agréer le reste de l'année.

Ci-après, les projets agréés :

Projet	Secteur d'activités	Coût d'investissement (en USD)	Emplois à créer
SOCODEV Sarl	Hôtellerie	65.506.954	38
SINCO Sarl	Hôtellerie	30.941.439	8
African Hospitality Investments	Hôtellerie	30.897.552	105
TMB Sarl	Industrie	6.807.801	70
Gaz Congolais	Industrie	9.520.625	50

3. L'ANAPI en atelier avec les Promoteurs des projets agréés aux avantages du Code des Investissements

L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, ANAPI en sigle, a, sous le haut patronage de S.E.M. le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, Jean Lucien BUSSA, réuni le samedi 04 février 2017 à Pullman Grand Hôtel Kinshasa les promoteurs dont les projets avaient été agréés aux avantages du Code des Investissements.

Une cinquantaine d'hommes et de femmes d'affaires ont répondu à l'appel de l'ANAPI pour suivre le bilan des projets admis aux avantages du Code durant la période allant de 2012 à 2016, mais aussi la nouvelle méthodologie pratiquée et l'exigence de la capacité financière qui intervient dans l'agrément des projets d'investissement.

Prenant la parole, SEM le Ministre d'Etat a fait savoir que la croissance économique n'est pas concevable sans les investissements, lesquels constituent l'épine dorsale du développement économique d'un pays. Car, dira-t-il, les investissements sont générateurs d'emplois et de richesses nationales, et éradiquent en conséquence la pauvreté parmi la population.

Dans sa présentation sur PowerPoint, le Directeur Général a.i. de l'ANAPI, Monsieur Robert MOUSTAFA, a brièvement brossé le bilan chiffré des projets admis aux avantages du Code des Investissements au cours de la période précitée, les secteurs ayant enregistré le plus de projets, l'impact des exonérations accordées, les contraintes ainsi que quelques recommandations formulées notamment : réviser le Code des Investissements dans le but de le rendre plus compétitif et cohérent, communiquer régulièrement à l'ANAPI le rapport sur le niveau de

réalisation des projets en cours de réalisation, mettre en place un cadre de concertation des services chargés d'assurer le suivi. Les hommes d'affaires ont quitté la salle raggaillardis à l'issue des échanges et au regard de la détermination du Gouvernement à les accompagner pour la bonne marche de leurs affaires.

4. Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, s'implique dans l'amélioration du climat des affaires en RDC

Dans le cadre d'un appui au processus d'amélioration du climat des affaires en RDC et en vue de permettre la prise en compte, par l'équipe de la Banque Mondiale, des réformes initiées par le pays, S.E.M. le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, Jean Lucien BUSSA TONGBA, a présidé au mois de février 2017 à son Cabinet de travail, des séances de travail sur l'évaluation de la mise en œuvre des réformes Doing Business 2018 sur les indicateurs « Raccordement à l'électricité », « Transfert de propriété » et « Permis de construire » avec toutes les structures impliquées dans leur mise en œuvre.

Au cours de la séance de travail du 02 février 2017 en rapport avec l'indicateur « Raccordement à l'électricité », il a été question d'évaluer l'application effective à ce jour des mesures importantes prises pour simplifier le processus de raccordement à l'électricité moyenne tension en RDC, notamment l'intégration de la procédure d'obtention du permis d'excavation au sein du point unique de la SNEL et l'obligation faite aux entrepreneurs de faire leur demande de raccordement à l'électricité via le site web de la SNEL.

En date du 10 février 2017, SEM le Ministre d'Etat a présidé la séance de travail en rapport avec l'indicateur « Transfert de propriété » particulièrement, la redynamisation des services contentieux des affaires foncières, la note sur le rappel de la qualité de notaire foncier reconnue légalement aux conservateurs des titres immobiliers et la sécurisation des titres fonciers qui se fait avec l'apport des partenaires dont, Congo Check et Télé Conseil.

Cette série de rencontres a été clôturée par l'évaluation de la mise en œuvre des réformes sur le Permis de construire en date du 16 février 2017. Toutes les mesures inscrites dans la feuille de route des réformes Doing Business 2018 sur cet indicateur étant déjà effectives, l'accent a été plus mis sur la sensibilisation et l'application pour espérer voir cette réforme être prise en compte dans le Doing Business 2018. Il s'agit de la simplification du mode de calcul de la taxe de bâtisse et la simplification du processus d'obtention du Permis de construire en ramenant la signature au niveau du Secrétaire Général et aux Chefs de Divisions de l'Urbanisme.



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

Bureau de Kinshasa

OFFRE DE VENTE N°CO/ADMIN/002/2017

La Représentation du Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies en République Démocratique du Congo, bureau de Kinshasa, informe le public qu'elle procède à la vente aux enchères de ses véhicules réformés ci-dessous aux plus offrants:

ci-dessous aux plus offrants :

NR	PLAQUE NR	MARQUE	NR GVLP	NR SHASSIS	LOCATION
1	Ex 068CMD1	TOYOTA LC 200	GVLP0887	JTMHV09JX04042152	KINSHASA
2	068CD197	TOYOTA LC 200	GVLP0886	JTMHV09J804042151	KINSHASA
3	068CD208	TOYOTA HIACE	GVLP0636	JTFJK02P005004195	KINSHASA
4	068CD248	TOYOTA PRADO GX	GVLP0692	JTEBK29J400045416	KINSHASA
5	068CD199	TOYOTA LC 76	GVLP0917	JTEEB71J007006416	KINSHASA
6	068CD204	TOYOTA LC 76	GVLP0852	JTEEB73J399001698	KANANGA
7	068CD265	TOYOTA LC 79	GVLP1323	JTFLB71JXB8026060	LUBUMBASHI
8	068CD270	TOYOTA PRADO GX	GVLP1319	JTEBD9FJ5BK002850	LUBUMBASHI
9	068CD069	TOYOTA LC 76	GVLP1980	JTEEB71J-507019825	LUBUMBASHI
10	068CD022	Defender 130 pick up	NON GVLP	SALLDKWR8DA433799	LUBUMBASHI
11	068CD042	Defender 130 pick up	NON GVLP	SALLDKWR8DA433074	LUBUMBASHI
12	068CD242	TOYOTA LC 79	GVLP1029	JTFLB71J498021477	LUBUMBASHI
13	068CD200	TOYOTA LC 76	GVLP0913	JTEEB71J207006376	LUBUMBASHI
14	068CD203	TOYOTA LC 79	GVLP0965	JTFBL71J498021382	BUKAVU
15	068CD219	TOYOTA LC 76	GVLP0834	JTGEB 73J099001593	BUKAVU
16	068CD223	TOYOTA LC 76	GVLP0838	JTGEB 73J699001615	BUKAVU
17	068CD235	TOYOTA LC 76	GVLP0850	JTGRB 73J799001684	BUKAVU
18	068CD156	TOYOTA LC 105	GVLP0288	JTECB 01J X01034337	BUKAVU
19	068CD229	TOYOTA LC 76	GVLP0844	JTGEB73J799001638	BUKAVU
20	068CD258	TOYOTA LC 79	GVLP1030	JTFLB71J298021493	BUKAVU
21	068CD236	TOYOTA HIACE	GVLP0635	JTFJK02P405004183	BUKAVU
22	068CD237	TOYOTA HIACE	GVLP0613	JTFJK02P905004003	GOMA
23	068CD233	TOYOTA LC 76	GVLP0848	JTGEB73J999001656	GOMA
24	068CD 232	TOYOTA LC 76	GVLP0847	JTGEB73J799001655	GOMA
25	068CD 222	TOYOTA LC 76	GVLP0837	JTGEB73J399001605	GOMA
26	068CD 225	TOYOTA LC 76	GVLP0840	JTGEB73JX99001617	GOMA
27	068CD228	TOYOTA LC 76	GVLP0843	JTGEB73J199001635	GOMA
28	068CD226	TOYOTA LC 76	GVLP0841	JTGEB73J699001632	GOMA
29	068CD231	TOYOTA LC 76	GVLP0846	JTGEB73J199001652	GOMA
30	068CD230	TOYOTA LC 76	GVLP0845	JTGEB73J999001639	GOMA
31	UN PAM G 82	TOYOTA LC 79	GVLP0963	JTFL371J998021376	GOMA
32	068CD214	TOYOTA LC 76	GVLP0922	JTEEB71J707006431	GOMA
33	UNPAMG80	TOYOTA LC 76	GVLP 0807	JTEEB71J107005680	KALEMIE
34	068CD195	TOYOTA LC 76	GVLP0810	JTEEB71J607005696	KALEMIE
35	068CD217	TOYOTA LC 76	GVLP0851	JTEEB73J799001686	BUNIA
36	068CD196	TOYOTA LC 76	GVLP0809	JTEEB71J607005691	BUNIA
37	068CD218	TOYOTA LC 76	GVLP0833	JTEEB73J999001592	BUNIA
38	068CD224	TOYOTA LC 76	GVLP0839	JTEEB73J899001616	KALEMIE
39	068CD215	TOYOTA LC 79	GVLP0964	JTFLB71J098021380	KALEMIE
40	068CD213	TOYOTA LC 76	GVLP0921	JTEEB71JX07006424	KINDU
41	068CD220	TOYOTA LC 76	GVLP0835	JTGEB73JX99001603	BUNIA
42	068CD205	TOYOTA LC 76	GVLP0914	JTEEB71J207006384	GBADOLITE

(Suite à la page 13)

OFFRE DE VENTE N°CO/ADMIN/002/2017

(Suite de la page 12)

2)

Ces véhicules sont à vendre dans leurs états actuels, ils ne peuvent pas être conduits au motif de test.

Ces véhicules ne sont pas dédouanés, il appartiendra donc par les adjudicataires notifiés par le PAM, d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour être en règle vis-à-vis de l'Administration douanière et celle des Impôts. Le PAM ne délivrera le véhicule qu'à la vue du volet jaune de la DGI et de la déclaration d'importation définitive.

3)

Les personnes intéressées par cette offre de vente peuvent visiter ces véhicules **les lundis, mercredis et vendredis de 11h30 à 14h30 jusqu'au 28 avril 2017** aux adresses, ci-dessous indiquées:

- Kinshasa: 116, Boulevard du 30 juin, immeuble MIBA à Kinshasa Gombe;
- Kalemie: n°134, avenue Industrielle ville de Kalemie ;
- Lubumbashi: n°4, avenue Lac Kipoko Commune de Lubumbashi;
- Goma: 7, avenue Ikobo Quartier Mabanga, Commune de Karisimbi ;
- Bunia: n°6, avenue Kasa-Vubu ville de Bunia.
- Gbadolite : Avenue Révolution n° 27, Commune de Gbadolite
- Bukavu: 47, Avenue de la Résidence, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu
- Kananga: avenue de Cannas numéro 336 Quartier SNEL Commune de KANANGA au bâtiment UNICEF.
- Mbuji-Mayi : Av : Kalubinkonga n 1 Q. Mutshima Commune de Kanshi

4)

Les souscriptions devront se faire de manière individuelle sous plis fermé pour chacun des véhicules ayant fait l'objet de la soumission.

Le dossier de soumission devra comporter:

a. Une feuille indiquant:

- a.1. le nom et numéro d'ordre;
- a.2. la marque du véhicule ;
- A.3. le numéro de la plaque d'immatriculation et/ou le numéro de Châssis du véhicule;
- A.4. la localité;
- a.5. le montant proposé en chiffre et en lettre;
- a.6. le nom et le prénom du soumissionnaire;
- a.7. l'adresse du soumissionnaire;
- A.8. le numéro de téléphone du soumissionnaire;

b. un chèque de banque certifié équivalent à 5 % de la valeur souscrite émis en faveur du Programme Alimentaire Mondial.

5)

Le chèque de banque certifié est à valoir sur l'offre sélectionnée comme meilleure offre (adjudicatrice). Il sera encaissé et déduit du montant adjugé à payer.

En cas de désistement de l'adjudicataire, le chèque certifié sera encaissé sans autre forme de compensation;

6)

Les chèques de banque certifiés des soumissions non retenues seront retournés aux soumissionnaires à la fin du processus complet de la vente qui ne devra pas excéder 2 mois à partir de la clôture de l'appel d'offre.

Les offres sans chèque de banque certifié seront invalidées.

La liste des adjudicataires et les prix adjugés seront publiés dans les bureaux du PAM.

Après cette publication, les remboursements/restitutions des chèques pour souscription non retenues commenceront.

7)

L'enveloppe de souscription ne doit porter que la mention «CONFIDENTIEL, offre de vente numéro CO/Admin/02/2017». Cette mention est obligatoire.

8)

Lors du dépôt de votre souscription rassurez-vous que:

- la date;
- l'heure;
- le numéro du dépôt;
- la localité;

sont mentionnés sur votre pli/enveloppe et qu'un récépissé comportant les mêmes informations vous est remis avant d'introduire votre offre dans l'urne des offres.

La présentation du récépissé sera exigée pour le retour du chèque de banque certifié en cas de non sélection de votre offre.

9)

Cette annonce de vente aux enchères aux plus offrants est ouverte jusqu'au 28 avril 2017 à 16 heures de la localité du dépôt.

10)

Les chargés d'Administration des bureaux du PAM sont les points focaux pour tout renseignement au sujet de cette vente.

11)

Les soumissionnaires ayant déposés les offres/souscriptions les plus intéressantes seront contactées officiellement par le PAM pour conclure la vente.

Fait à Kinshasa, le 17 avril 2017

Claude JIBIDAR
Représentant

APPLICATION FOR THE DISTRIBUTORSHIP OF CASTROL LUBRICANTS IN THE DRC

Applications are open for the distributorship in the DRC for Castrol Lubricants to cover the automotive, industrial and CVO sectors

Requirements:

- Adhere to BP Health and Safety rules – audits will take place.
- Business Case essential – 5 year view.
- Working capital: a minimum of USD 1,000,000.00 is required – some investment may be in vehicles and equipment.
- Warehousing and logistical capabilities – distributor will service customers.
- Ability to grow volumes in excess of 750 000 litres within 3 years – dedicated and trained staff essential.
- Return on Investment model applied – to measure income versus investment.
- Reputational checks will be undertaken on the incumbent entity.

Please submit your application with the above information before **28th April 2017** to distributorwestafrica@bp.com.

IT'S MORE THAN JUST OIL. IT'S LIQUID ENGINEERING.



Play-off : DCMP reçoit Bukavu Dawa au stade des Martyrs

DCMP doit impérativement gagner Bukavu Dawa, ce mardi 18 avril en match de la 4^{ème} journée au stade des Martyrs, pour garder sa 1^{ère} place au classement provisoire du play-off de la Linafoot.

ARMEL LANGANDA

Le Daring Club Motema Pembe reçoit la formation de l'OC Bukavu Dawa, ce mardi 18 avril au stade des Martyrs de la Pentecôte. C'est dans le cadre de la quatrième journée du play-off de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Les deux clubs ont déjà livré

chacune deux matches. Grâce à son match nul (0-0) contre Mazembe et sa victoire (2-0) contre Sanga Balende, DCMP compte déjà 4 points à son actif. Par contre, Bukavu Dawa a perdu son premier match contre le FC Renaissance au stade de la Concorde (0-1), et a fait un nul contre l'AS V. Club (1-1). Il n'aligne qu'un seul point.

Pour reprendre sa première place au classement provisoire, DCMP doit à tout prix arracher trois points devant son public du stade des Martyrs. Avec un dispositif technique et tactique très apprécié par les supporters vert et blanc de la capitale, DCMP part favori. Son dernier match face à



Caf-C2 : TP Mazembe qualifié pour la phase des groupes

ARMEL L

Après son élimination de la Ligue des champions de la CAF, le TP Mazembe vient de sauver sa saison sportive. Il a arraché la qualification pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération. Les Corbeaux ont éliminé les Algériens de la JS Kabylie.

Grâce à sa victoire au match aller à Lubumbashi (2-0), le TP Mazembe a tenu en échec la JSK (0-0). Un résultat qui qualifie directement l'équipe de Pamphile Mihayo en phase des poules de cette seconde compétition interclubs de la Confédération africaine de football.

On connaît désormais les 15 de 16 participants à la phase des groupes. Le dernier qualifié sera connu le 22 avril à l'issue du match retour entre Rayon Sports et Rivers United (0-2). En attendant, le gros de la troupe a répondu présent. On note également l'élimination de l'ASEC à domicile (0-0) face à CF Mounana du Gabon après la défaite 1-2 à l'aller à Libreville. Le tirage au sort de la phase des groupes de la Coupe de la Confédération aura lieu le 26 avril au Caire. A la même date, la CAF procédera également au tirage au sort des groupes de la Ligue des champions. La RDC y est représentée par l'AS V. Club, qui est d'ailleurs placée dans le pot 3, en compagnie d'Al Merreikh (Soudan), Coton Sport (Cameroun),

Ahly Tripoli (Libye).

Résultats complet

Recreativo do Libolo (Angola) 0 - 0 CNaPS (Madagascar) (1-1)

Smouha (Egypte) 1 - 0 Bidvest (Afrique du Sud) (0-0)

ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 0 - 0 Mounana (Gabon) (1-2)

MC Alger (Algérie) 4 - 0 Young Africans (Tanzanie) (0-1)

El Masry (Egypte) 1 - (3-4 tab) 0 KCCA (Ouganda) (0-1)

JS Kabylie (Algérie) 0 - 0 TP Mazembe (RD Congo) (0-2)

Mbabane Swallows (Swaziland) 4 - 2 Leopards AC (Congo) (0-1)

MAS Fès (Maroc) 1 - 1 FUS Rabat (Maroc) (1-2)

Zesco (Zambie) 3 - 0 Rangers (Nigeria) (2-2)

CS Sfaxien (Tunisie) 2 - 0 RC Kadiogo (Burkina Faso) (2-1)

Hilal Obeid (Soudan) 3 - 0 Port Authority (Gambie) (1-1)

Club Africain (Tunisie) 4 - 2 Port Louis (Maurice) (2-1)

SuperSport United (Afrique du Sud) 5 - 0 BYC (Liberia) (1-1)

Platinum stars (Afrique du Sud) 2 (5-4 tab) - 0 AS Tanda (Côte d'Ivoire) (0-2)

Ittihad Tanger (Maroc) 3 - 2 Horoya (Guinée) (0-2)

N.B. Les clubs en gras sont ceux qualifiés pour la phase des poules de la Coupe de la CAF.

Sanga Balende à Kinshasa, DCMP s'était montré très agressif et n'a pas permis aux Rouge et or de développer tranquillement leur jeu comme ils en ont l'habitude.

Bukavu Dawa qui a résisté face à V. Club au stade de la Concorde, aura une mission difficile de tenir tête face à Daring de Ricky Tulenge, actuellement meilleur buteur du championnat avec 17 réalisations. C'est lui qui a d'ailleurs signé un doublé contre Sanga Balende, le 9 avril au stade des Martyrs lors de la deuxième journée.

Pour rappel, l'AS V. Club a pulvérisé OC Muungano sur un score fleuve de 4-0, le dimanche 16 avril au

stade des Martyrs. Un résultat qui maintient momentanément les Dauphins noirs à la tête du classement avec 5 points.

La Linafoot confirme le match en retard de la deuxième journée entre FC Renaissance et le TP Mazembe, pour le 20 avril à Kinshasa. Cette rencontre a été décalé dans le calendrier pour permettre au TP Mazembe de mieux préparer ses matches des barrages de la Coupe de la Confédération de la CAF contre la JSK d'Algérie. Les Corbeaux se sont qualifiés pour la phase des poules de cette compétition. Au match aller à Lubumbashi, les locaux l'ont emporté sur le score de 2-0.

Ligue des champions/UEFA : Real - Bayern, match à enjeux

Victorieux lors de la manche aller en terre allemande (2-1), le Real Madrid espère faire le break à Santiago Bernabeu à la réception de Bayern Munich. C'est en match retour des quarts de finale de la Ligue des champions de l'Union européenne de football association (UEFA).

Pour ce match retour, Gareth Bale, l'ailier du Real Madrid, est contraint de déclarer forfait. L'information a été confirmée par Zinedine Zidane, coach de Real Madrid, en conférence de Presse.

« Il a beaucoup travaillé pour revenir dans l'équipe après son absence de trois mois, et il est revenu avec beaucoup d'envies. Il a une gêne qui l'empêche d'être bien. J'espère que ça ne sera pas grave et que dans quelques jours, il sera avec nous. Le mardi, il ne sera pas là car on ne veut pas prendre de risques. Il est récupérable pour le Clasico face au FC Barcelone, le 23 avril », a rassuré le coach madrilène.

Les bavarois, quant à eux, compteront sur le grand retour de Robert Lewandowski. Le buteur polonais a manqué le match aller, le mercredi dernier, en raison d'une blessure à l'épaule. Lewandowski a repris l'entraînement avec l'équipe le dimanche 16 avril.

« Je me sens bien. Je suis satisfait d'avoir pu prendre part à l'entraînement. Tout est OK », a confié Lewandowski. Auteur de 26 buts en championnat cette saison, Lewandowski a manqué le match aller contre le Real Madrid (défaite 1-2) et le match de championnat au Bayer Leverkusen (partage 0-0) en raison d'une blessure à l'épaule.

Le Bayern se déplacera mardi à Madrid pour tenter de renverser la situation contre le Real et se qualifier pour sa sixième demi-finale consécutive. Jérôme Boateng et Mats Hummels sont incertains. Javi Martinez est suspendu.



LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N' Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



Théâtre : la pièce «Kadogo » fait sensation au Centre Wallonie-Bruxelles

Le spectacle mis en scène par Atacha Machiny, avec Rock Bodo et Starlette Matata est une adaptation du roman de Alain Huart, ancré dans le réel de l'Est de la République démocratique du Congo.

C. KALONJI & D. MANGILI (STAGIAIRES/IFASIC)

Le Centre Wallonie-Bruxelles a procédé, le samedi 15 avril 2017, à la présentation de la pièce de théâtre dénommée « Kadogo ». Sur scène, deux comédiens, Rock Bodo et Starlette Matata, ont retracé l'histoire de la République démocratique du Congo. « Il est impossible pour la jeunesse congolaise de préparer son avenir lorsqu'on ne connaît pas l'histoire de son pays », a déclaré Alain Huart, auteur du roman « Kivu, espoir » dont la pièce « Kadogo » s'est inspirée.

La mise en scène est assurée par Atacha Machiny, avec Rock Bodo et Starlette Matata. La scénographie est de Waddy Tshimpanga. Costumes de Lucie Viminde et à la lumière, Henri Kisasa.

La pièce de théâtre raconte le récit de Justin qui, après avoir perdu sa mère et sa sœur dans une fusillade à Goma, est embrigadé comme enfant soldat dans le génocide au Rwanda, puis devient «Kadogo» dans l'armée qui marche victorieusement contre Mobutu. Dans sa marche vers Kinshasa, il sauve, à Kisangani, une jeune fille de 15 ans – Albertine - qui vient d'être violée. Commence alors une histoire d'amour...



À la reprise des combats, Justin est obligé de quitter son job dans le business du coltan où il apprend comment se fait le trafic illégitime de ce minerai et intègre le bataillon de l'armée congolaise...

Dans son exposé historique, Starlette Matata est revenue sur les réalités dramatiques qui découlent de la guerre en Afrique, en général, et, en particulier, en RDC. Elle a, entre autres, cité le viol, la mort, le génocide et autres. Elle a aussi fait un aperçu sur les transportations successives forcées du pouvoir colonial Belge des Utu et

des Tuti du Rwanda entre 1927 et 1956.

IMPRESSIONS

Le spectacle « Kadogo » n'est rien d'autre que l'exécution par l'oral d'une œuvre écrite. Il s'en est suivi l'exposé de l'artiste comédien Rock Bodo sur « Kadogo », ancienne appellation, en 1997, des militaires moins âgés. Rock Bodo a également fait allusion au discours du 24 avril 1990 prononcé par le Maréchal Mobutu annonçant le multipartisme.

Il a aussi brossé l'histoire de l'entrée de l'AFDL en

1997 avec Laurent-Désiré Kabila sous la fameuse chanson de l'armée « Elumbe lumbe » qui a bougé le public du Centre Wallonie-Bruxelles. Le comédien a également dénoncé le fait que le coltan au Nord-Kivu est exploité par les étrangers sans pourtant profiter aux Congolais. Approché par la presse, Alain Huart s'est exprimé en ces termes : « c'est génial, ils ont fait une grande maîtrise de l'histoire de la RDC, ils nous ont démontré qu'ils étaient capables de raconter toute l'histoire de ce pays, c'est fantastique ».

En tant que participant, Ngalufare a livré ses impressions à la presse : «Les artistes ont maîtrisé les rôles ; ils ont eu tous les textes en tête et ils ont très bien rendu la scène ». S'adressant à la jeunesse qui aspire à la culture, Ngalufare a insisté sur la nécessité d'une formation. «Être sur scène pour un artiste professionnel, c'est le plaisir de s'exploser et de communier avec le public », a indiqué Bodo. Pour Starlette Matata, « ce n'était pas facile, car il nous a fallu la volonté, la disponibilité, et l'engagement pour y arriver. Rien qu'en voyant le titre du roman 'Kivu, l'espoir', je me suis senti concerné car je me suis dit que c'est mon histoire que j'allais raconter ».

Le metteur en scène, Atachi, a reconnu que la plus grande gymnastique a été celle du temps, car il fallait sélectionner et réduire le timing, pari gagné. « Un texte de 4 heures, nous l'avons réduit à 2 heures 5 minutes », s'est-il félicité.

OHADA : le monde des affaires au contact du logiciel «Ada Management»

C. KALONJI (STAGIAIRE/IFASIC)

Logicoada RDC, une société de droit congolais, a organisé, le jeudi 13 avril 2017, au Centre Wallonie-Bruxelles, une conférence au cours de laquelle elle a présenté le logiciel «Ada Management ». C'était devant un public composé des cadres des sociétés, économistes, et spécialistes en matière d'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (OHADA).

Au cours de cette présentation, le concepteur du logiciel, le Belge Walter, a indiqué que l'application « Ada Management » est développée en collaboration avec diverses entreprises actives dans la distribution (Petites et moyennes entreprises/Petites et moyennes industries, PME/PMI) et fondée sur une expérience pratique de 20 ans. Il a précisé qu'au cours de son évolution, l'application s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités et caractéristiques pour devenir plus convi-

viale et plus pertinente. D'un style modulaire, l'application s'adapte à toute situation et peut être utilisée par toute sorte de société (Petites et moyennes entreprises, grandes sociétés, commerçants indépendants, entreprises publiques, projets, etc.).

Adaptée aux normes Ohada, l'application Ada Management développe deux volets intégrés dans la gestion de l'entreprise.

L'organisation de ce volet est menée en étroite collaboration avec le cabinet in-

ternational d'audit, taxes et comptabilité Moore Stephens, qui est un partenaire privilégié en la matière.

Quant à ce qui concerne la condition de vente, Walter a souligné que le logiciel est livré avec un mois de garantie.

A une seule condition de paiement, à savoir 60 % à la signature et 40% à la livraison. Pour fidéliser les clients, la société Logicoada/RDC propose l'acquisition du logiciel via leurs banques partenaires.

Mise en œuvre de l'accord du 31 décembre : Maman Sidikou tend la main à l'Udps

Reçu lundi par le chef de la Monusco dans le cadre des consultations qu'il vient d'engager pour accélérer la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, le secrétaire général de l'Udps, Jean-Marc Kabund s'est félicité de l'initiative. Il attend cependant voir les Nations unies s'investir à fond pour faire plier le pouvoir.

Le secrétaire général de l'UDPS, Jean-Marc Kabund dit avoir trouvé le patron de la MONUSCO, Maman Sidikou « très réceptif » au message de son parti pour la suite des négociations directes en vue de la signature de l'arrangement particulier. Sans donner le contenu de ce message, il souligne la nécessité des bons offices des Nations unies en vue de la signature de l'arrangement particulier de l'accord de la Saint Sylvestre.

« Nous avons trouvé M. Maman très réceptif quant à notre message. Il nous a rassuré de s'investir dans la résolution 2348 dans le cadre des bons offices, à rencontrer la CENCO et les parties prenantes afin que les discussions reprennent et qu'on signe l'arrangement particulier », a déclaré Jean-Marc Kabund, lundi 17 avril, à l'issue de sa rencontre avec le chef de la Mission onusienne en RDC.

Maman Sambo Sidikou, rencontre tous les protagonis-



Maman Sidikou, chef de la Mission onusienne en RDC

tes de la crise dans le cadre de la mission de bons offices confiés par la Résolution 2348 du conseil de sécurité de l'ONU. La finalité de ces consultations est d'«essayer de trouver les voies et moyens de mettre en œuvre intégralement et de bonne foi l'accord du 31 décembre», a précisé la veille, le directeur de l'information publique de la MONUSCO, Charles Bambara.

Jean-Marc Kabund pense que « conformément à la résolution 2348, on pourra enfin aboutir à la nomination du premier ministre présenté par le Rassemblement, à l'installation du président du Conseil national de suivi de l'accord et la mise en œuvre des mesures de décrispation politique et de la libération de l'espace politique en vue de l'organisation des élections apaisées ».

Les Négociations du centre interdiocésain menées la CENCO n'a pas abouti à la signature de l'arrangement particulier. Ce qui a poussé les évêques à mettre fin à leur médiation en fin mars 2017. Les parties prenantes ne sont pas entendues sur la modalité de nomination du premier ministre et le choix du président du Conseil national de suivi de l'accord.

RO/LP

Semaine scientifique : le CGEA éclaire sur le concept « nucléaire »

HERVÉ NTUMBA

Les applications nucléaires expliquées aux élèves de différentes écoles. Pour cela, il revient à ces derniers de s'en imprégner.

Le Commissariat général à l'énergie atomique (CGEA) a lancé, hier lundi 17 avril, la semaine scientifique axée sur les applications nucléaires. Cette cérémonie d'ouverture s'est déroulée à l'athénée de la Gombe.

Cette activité qui connaît la participation des personnalités politiques a pour objectif de présenter aux différents élèves la contribution de l'énergie atomique au développement socioéconomique de la République démocratique du

Congo.

Le directeur programme de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Abdou Salam, a rappelé que dans toutes les sciences, il existe des aspects positifs et négatifs. Pour cela, il a fait savoir que le concept « nucléaire » n'est connu que pour ses aspects effrayants, c'est-à-dire la fabrication des bombes dans le but de nuire à la communauté. Raison pour laquelle bon nombre de gens ont du mal à expliquer ce concept.

Dans cet ordre d'idées, il a invité les élèves à comprendre que l'énergie nucléaire ne concerne pas seulement la fabrication des bombes, mais elle contribue aussi au développement

socioéconomique.

Dans cette optique, Abdou Salam a fait savoir que toute imagerie médicale utilise pratiquement les technologies nucléaires en vue de détecter les tumeurs. En fait, la technologie nucléaire revêt une grande importance, dans la mesure où elle répond aux différents problèmes de la communauté.

Dans ce contexte, il revient non seulement aux élèves « participants », mais également à la communauté toute entière de s'impliquer dans la connaissance de l'énergie atomique.

Se penchant sur les applications nucléaires, le commissaire général à l'énergie atomique, M. Vincent Lukanda, a relevé que la RDC

a levé l'option de ne pas s'engager dans la fabrication des bombes, mais d'utiliser la technologie scientifique dans le but de résoudre certains problèmes de la vie.

Il est à noter que le CGEA se soucie de répondre aux préoccupations mondiales qui sont la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et le développement durable. Vu le rôle qu'il joue au profit de la communauté, le CGEA a besoin de financement, en vue de mieux fonctionner.

Ouverte hier lundi, cette activité se penche beaucoup plus sur les explications claires du concept « nucléaire ». A cet effet, les participants à cette semaine scientifique sont appelés à connaître le vrai rôle de l'énergie nucléaire.

APOSTROPHE

À nous la mangeoire

BEN-CLET



Chers compatriotes, auriez-vous observé l'agitation qui, tel un tourbillon, secoue la classe politique depuis le récent coup de force de Joseph Kabila, un coup tordu qui a « discrétionnairement » manipulé les pions de la Primature ?

J'avoue, pour ma part, que j'ai vu et entendu plusieurs centaines de Congolais, tous âges et sexes confondus, se torturer, en se lamentant, quant à leur avenir politique immédiat. Immédiat, c'est-à-dire un avenir particulièrement conditionné par l'entrée, coûte que coûte, dans le gouvernement Tshibala.

Si Bruno recrutait après l'épreuve d'un marathon, il aurait moins de dix athlètes sur sa liste. Because généraux et fondateurs des partis auraient d'avance déclaré forfait, car dépourvus de l'endurance des Kenyans et des Éthiopiens. Toute cette prose explique que la mangeoire était bien ouverte à qui avait faim. La faim n'a-t-elle pas régulièrement sorti le loup du bois ?

Pour revenir aux « candidats bâtisseurs de leur avenir politique immédiat », trois clés étaient à leur portée pour accéder à la caverne d'Ali Baba : la transhumance, le reniement, la trahison. Remarquez combien de partis et de plateformes politiques sont entrés en ébullition ! L'heure est de nouveau aux anathèmes et aux exclusions réciproques.

Analphabètes, estropiés, incultes, voilà l'espèce de vautours qui entendent, par des intrigues et en solitude, manger « le pain du peuple », sans jamais l'inviter à table. Écoutez-les sur les ondes de la radiotélévision gouvernementale ou des chaînes associées. Leurs discours sont globalement nauséabonds, fades et faussement dithyrambiques.

Pouah ! Gens de peu de moralité politique, votre goinfrerie vous asphyxiera.